

L'acn-asbl se mobilise pour faire entendre la voix des infirmier.e.s
et des aides-soignant.e.s

NON au projet d'Arrêté royal fixant la liste des prestations techniques de l'art infirmier relative à l'assistant en soins infirmiers, ainsi que leurs conditions d'exercice, ce projet peut amener des **DERIVES** au niveau des lieux de soins

OUI au projet d'Arrêté royal visant à moderniser la liste des prestations techniques de l'art infirmier **MOYENNANT** une adaptation de celui-ci

OUI à la possibilité de donner son avis
OUI à une qualité de soins pour tous partout pour demain



COMMENT ?

Jusqu'au 28/02/2024 nous pouvons donner notre avis au
Ministre via un examen de proportionnalité.

Ce QR code vous permet d'aller directement sur le site acn-asbl, accéder à un courrier standard en format word que vous pouvez compléter et renvoyer vous-même (vous pouvez bien sûr modifier/amender le texte en fonction de votre propre analyse)

<https://www.infirmieres.be>



MOBILISONS NOUS, C'EST LE MOMENT